HISTORIQUE DES EDITOS

| Titre | Date parution | Rédacteur |
|-------------------------------|-----------------|----------------|
| Loi NOTRe et notre avenir !!! | 21 Juillet 2015 | Francis GAUTON |

Une loi NOTRe qui n'en finit pas de varier au gré des balancements de la navette parlementaire, qui se tricote, se détricote, se retricote, quelles seront les compétences des uns et des autres dans le cadre des nouvelles Grandes Régions (Il faut quand-même rappeler que la France a réussi le tour de force de faire élire les représentants des Conseils Départementaux dans le brouillard le plus total quant aux missions qui allaient leur être confiées pendant leur mandat), des inquiétudes sur les conséquences pour les personnels de la contractualisation entre les territoires,

Des contraintes financières dans toutes les collectivités, liées entre autre au désengagement de plus en plus pesant de l'Etat, qui asphyxient les budgets et obligent celles-ci à faire des choix stratégiques, voire à abandonner certains pans de leur activité,

Des discours démagogiques de la part des médias, des soi-disant observateurs et experts qui « cassent » du fonctionnaire. Certes, il y a eu des abus, mais il ne faut pas oublier que les compétences transférées par l'Etat aux collectivités ne se sont pas toujours accompagné des moyens humains correspondants. On n'entend plus que : moins de fonction publique, baisse des coûts de fonctionnement, donc de la masse salariale, et en conséquence, moins de pouvoir d'achat.

Tout cela est extrêmement anxiogène et peut générer de la souffrance au travail pour l'ensemble de nos collègues concernés par ces réformes. De quoi sera fait demain, aurais-je encore mon poste, vais-je être muté à l'autre bout de la future Grande Région, quelle perspective de carrière, ma collectivité pourra-t-elle encore me rétribuer ?

C'est là qu'intervient le rôle primordial du management pour prévenir, identifier ces situations de souffrance. Le manager, personnage central, quel que soit son niveau hiérarchique doit être à l'écoute et être le vecteur de l'information, non pas des bruits de couloir et divers ragots qui circulent sans aucun doute, mais d'une information vérifiée et validée. Chaque manager doit se positionner dans son équipe, non pour faire front commun contre toute réforme, mais pour accompagner l'ensemble vers le changement en prenant en compte les préoccupations et aspirations de chacun, et les syndicats pourront partir en vacances, mais ne rêvons pas trop fort.

C'est bien là que notre section SNT CFE-CGC doit jouer pleinement son rôle de vigie, d'information, d'anticipation, de médiation entre l'Administration et le personnel, dans les instances réglementaires, mais aussi en dehors. Il ne faut pas oublier que notre positionnement et nos valeurs nous placent très souvent dans une relation de confiance avec l'Administration, donc aptes à être entendus pour faire en sorte que ces évolutions se déroulent dans les meilleures conditions. Donc nous pouvons, devons être un acteur important de l'accompagnement du

changement.

Est-ce rassurant ? La fonction publique n'est pas la seule concernée, notre société dans son ensemble est en pleine mutation, tant sur le plan économique, sociétal que moral. Nos petits-enfants connaîtront sans aucun doute un autre mode de société que nous ne sommes certainement pas préparés à comprendre aujourd'hui. Mais c'est inéluctable, feu les trente glorieuses et l'ère industrielle du plein emploi, l'avenir est à construire sur de nouveaux fondements tout en défendant nos valeurs.